Angers, le 15 avril 2020

# Soutien à l’économie locale

**Déjà plus de 500 colis alimentaires vendus pour aider les entreprises du Maine-et-Loire**

La France traverse une crise sanitaire sans précédent. Ses dégâts et ses conséquences sur l’économie française, dans les petites et moyennes entreprises, sont considérables. Dans le Maine-et-Loire,   
la marque *Produit en Anjou*, propriété du Département et destinée à promouvoir les produits   
et services élaborés localement, accompagne depuis 2014 plus de 130 entreprises, pour un total   
de près de 3000 emplois. Il lui a donc fallu agir au plus vite.

De nouveaux points de retrait dans le nord et l’est du département

Début avril, *Produit en Anjou* s’est positionné en facilitateur pour coordonner et apporter son soutien à une vingtaine d’entreprises du Maine-et-Loire dont l’activité est directement impactée   
par le confinement et la récession. Un fleuriste qui ne vend plus et qui est durement touché   
par un weekend de Pâques quasi blanc, un grossiste habitué à alimenter en viande tous les restaurants angevins fermés depuis déjà plus d’un mois… les acteurs locaux avaient besoin de trouver   
un nouveau moyen de vendre pour perdurer et écouler leurs marchandises.

Un système de colis alimentaires, par envois, livraisons ou drive a alors été mis en place.   
Les commandes sont passées sur [www.produitenanjou.fr](http://www.produitenanjou.fr) et déjà plus de 500 colis ont trouvé preneur.

Ils étaient jusqu’alors retirés dans les locaux de DPAP au Min d’Angers, les mercredis et vendredis de 10 à 12h30, mais de nouveaux points de retrait vont voir le jour, à partir du 20 avril dans le nord   
et l’est du département.

Un acte militant et une action à but non lucratif en faveur des acteurs locaux

La démarche globale est avant tout un acte militant des consommateurs. En participant, ils s’assurent d’avoir des produits ultra locaux, mais aussi et surtout de soutenir directement les entreprises   
du Maine-et-Loire en difficulté. Techniquement, les producteurs déposent leurs marchandises,   
des paniers sont créés et, en fin de semaine, la totalité des ventes sont redistribuées équitablement. L’opération est entièrement à but non lucratif pour *Produit en Anjou*, qui constitue uniquement

un fond d’aide destiné aux entreprises évoluant dans d’autres secteurs d’activités, également   
en difficulté, mais n’ayant pas la possibilité de participer à cette opération alimentaire.

**Contact presse** : Julien Remy, j.remy@maine-et-loire.fr, Tél. : 0607378518